
FEUILLE D'AUTOMNE

VILLETTOISE 2009

QUELQUES INFORMATIONS SUR LES RÉALISATIONS EN COURS OU À VENIR.

RAPPELS ▼

À PROPOS DE NOËL, nous vous rappelons l'invitation pour les enfants de 0 à 10 ans et leurs parents au spectacle de fin d'année, dimanche 13 décembre à 16 heures à la salle des fêtes de Vilette.

Et à l'issue de la représentation, visite du Père Noël qui sortira de sa hotte (et si nécessaire de sa charrette) de quoi récompenser les enfants sages et les sages anciens venus à sa rencontre.

VACANCES D'HIVER – FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du 4 au 8 janvier 2010 inclus.

LA PRÉFECTURE NOUS INFORME ▼

CHANGEMENT DE CARTE GRISE

N'attendez plus aux guichets de la Sous-Préfecture, faites votre changement de carte grise par courrier.

Comment ? Envoyer l'original de la carte grise avec l'ensemble des documents nécessaires à l'immatriculation suite à un changement de propriétaire, de domicile etc.... à l'adresse suivante : Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie 18, 20 rue de Lorraine 78201 Mantes-la-Jolie. En attendant pour circuler, vous conservez le coupon détachable (en bas de la carte grise) complété et signé par le vendeur. Ce coupon vous permet de circuler avec votre véhicule pendant un délai d'un mois, délai légal durant lequel vous devez établir votre nouvelle carte grise. Pour plus d'informations : www.yvelines.pref.gouv.fr (rubrique Vos démarches, cartes grises, guide des droits)

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

La délivrance des passeports biométriques est effective depuis le début du mois de mai. Les pièces à fournir et les tarifs restent les mêmes. Attention : les dossiers sont dorénavant à déposer directement aux mairies de la région, équipées du matériel nécessaire (prise d'empreinte, possibilité de faire les photos sur place...) : Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville ou Limay... pour avoir la liste complète rendez-vous sur le site de la Préfecture de Versailles. La mairie de dépôt sera obligatoirement celle de retrait du titre.

DIVERS ▼

AVEZ-VOUS RÉALISÉ UN COMPOST ?

Nos recommandations pour son utilisation dans le bulletin 2010.

VOUS AIMEZ LIRE ?

Vous cherchez une bibliothèque de proximité ?

Venez à la bibliothèque de Vert !

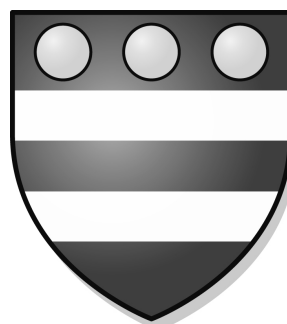
Au 1er étage de la salle des fêtes. Vous y trouverez :

- romans,
- livres documentaires,
- romans policiers.

Ainsi que des ouvrages pour la jeunesse.

N'hésitez pas à venir vous renseigner aux heures d'ouverture : Lundi et Mercredi de 16h 15 à 18 heures.

Vendredi de 16h 30 à 19 heures. Téléphone : 01 34 76 32 78



CHOUETTES ▼

LE NICHOSIR DESTINÉ À LA CHOUETTE EFFRAIE des clochers installé mi-décembre 2008 dans le clocher avec la classe de CP de Villette n'a pas trouvé de locataire cette année ; la chouette aperçue dans le clocher avait sans doute déjà prévu l'emplacement de son lieu de ponte...

L'année n'a d'ailleurs pas été très réussie pour la reproduction des chouettes : Sur plus d'une centaine de nichoirs posés et contrôlés, dix-neuf ont hébergé cette année un couple de chouettes ayant réussi leur reproduction (car les nichoirs peuvent être occupés sans que le couple ne se reproduise), alors que les deux années précédentes on avait constaté une quarantaine de reproductions réussies. Il est probable que la froideur de l'hiver dernier a réduit les populations de rongeurs et que faute de proies, le prédateur qu'est la chouette a naturellement régulé ses effectifs.

Le Groupe Effraie-Chevêche 78, qui était venu installer le nichoir, s'est constitué en association et s'appelle désormais ATENA 78 (Association Terroir et Nature en Yvelines). Nous donnerons plus d'informations sur ses activités dans le bulletin municipal 2010.

TRAVAUX ▼

LE CONSEIL MUNICIPAL a délibéré favorablement pour accepter des échanges de terrains qui permettront l'extension du terrain d'activités à côté du tennis, ainsi que l'agrandissement du cimetière.

L'APPEL D'OFFRES pour la réalisation de la bande piétonnière rue de Paris doit être lancé par la DIR (ex-DDE).

LA DEMANDE DE LANCEMENT des travaux de tout à l'égout dans la rue des Terriers a été faite au syndicat compétent (SIAV) suite aux études réalisées. Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 65 000 €.

RUISSELLEMENT : Les premières propositions ont été faites.

Bandes enherbées pour ralentir l'écoulement, réalisation de cuvettes dans des parcelles cultivées (noues) pour retenir l'eau, avec si besoin talus ou mini-digues (merlon) pour stopper les forts écoulements.

Les zones concernées sont les arrivées sur Leuze, le chemin des Gaudines et la Route Départementale 183. Un aménagement de retenue d'eau dans la côte de Chavannes est déjà en cours d'étude pour limiter les arrivées d'eau dans la rivière.

COLLECTE DES DÉCHETS ▼

LE POINT sur la commande de poubelles : Les poubelles commandées fin juin seront livrées en mars, il s'agit d'une commande groupée par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal, qui se fait annuellement et entraîne donc un délai assez important. Merci de faire parvenir toute demande complémentaire en mairie avant le 31 décembre 2009.

En ce qui concerne le paiement des poubelles déjà en votre possession, vous avez normalement reçu un papier de la Perception de Longnes vous invitant à régler votre participation ; votre règlement est à faire parvenir à la Perception de Longnes accompagné d'un papillon à découper situé en bas à gauche de la facture.

Un accès à la compostière de Flacourt est possible dans les mêmes conditions que pour la déchetterie de Longnes : Remise d'un bon en mairie pour y emmener des déchets végétaux à raison d'une à deux fois par mois, dans une remorque de 500 kg, aux horaires d'ouverture de la compostière.

Collecte des emballages : Pas de souci pour le 25 décembre, la collecte des bacs à emballages recyclables aura lieu normalement ; si vous êtes assez rapides, vous pourrez y déposer les emballages de vos cadeaux de Noël...